



Relevé de décisions



Réunion de bureau du CoReSS-Bretagne du 10 mars 2026

Présents :

Membres	
François Bénézit	Présent
Marie Bertin	Présente
Myriam Besse	Excusée
François Baptiste Drévilion	Excusé
Gérald Guerdat	Excusé
Nadine Marchand	Excusée
Raphaël Panguï	Excusé
Thierry Prestel	Présent
Yannick Poulain	Présent
Camille Sauvée	Présente
Équipe	
Cédric Arvieux	Présent
Hadija Chanvril	Présente
Myriam Le Bot	Présente

Sujet	Discussion	Décision
Validation du compte rendu du Bureau du 12 février	Pas de modification à apporter	Validé et à diffuser sur le site internet le 11/03/2026
Validation du règlement intérieur	Pas de modification Règlement intérieur validé par les membres du Bureau  RI Coress Bretagne.docx	Validé Sera présenté lors de la prochaine plénière du 29 avril
Proposition du protocole CHU-ARS-CoReSS actualisé	Les remarques transmises par le Bureau à la suite de la réunion du 12/02 ont été intégrées au protocole. <ul style="list-style-type: none"> Cédric a également retravaillé le document en proposant une version plus synthétique, afin d'en faciliter la lecture et d'y mettre que les informations importantes. Interrogation sur l'intitulé des postes de coordination Dans un premier temps, le projet de protocole sera transmis à l'ARS. À la suite de leur retour, celui-ci sera partagé avec le Bureau, avant d'être ensuite adressé à la direction du CHU. 	Projet validé Cédric le transmet à l'ARS Bretagne
Point d'étape sur les groupes de travail par les pilotes	GRUPE PARCOURS TRANS : <ul style="list-style-type: none"> Aucune réunion n'a eu lieu depuis le 16 décembre. Des prises de contact sont en cours avec les associations concernées. Recherche de référents régionaux Une réunion sera organisée à l'issue de ces premiers échanges. GRUPE DONNÉES CSS : <ul style="list-style-type: none"> Réunion du 13/02 : 11 participants (très bonne participation). Prochaine réunion prévue le 2 avril. Perspectives : élaboration d'un questionnaire ; présentation de celui-ci en plénière le 09/07/2026 ; envoi du questionnaire aux CSS au début de l'été 2026 ; analyse des réponses au second semestre 2026, avec pour objectif la validation des données régionales à recueillir en CSS à partir des retours obtenus. GRUPE MON TEST IST : <ul style="list-style-type: none"> Irwin (AIDES) prend le pilotage du groupe. Une réunion est en cours d'organisation. Un groupe de travail régional sera prévu Prise de contact de l'ARS avec l'URPS biologistes : pas de problématiques à leur niveau 	Marie transmet le CR au Bureau

	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif pour le CoReSS : mieux encadrer le dépistage grâce à un questionnaire pré-test et post test, afin de privilégier la qualité et le ciblage des dépistages plutôt que leur volume. <p>GROUPE CHEMSEX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux questionnaires sont en cours d'élaboration au sein de deux sous-groupes, afin d'identifier les besoins, les différentes prises en charge et les connaissances à approfondir (notamment en matière de formation), ainsi que pour recenser les données déjà disponibles dans les structures d'accueil et les associations qui orientent. • Réunion prévue : avril 2026 pour valider les questionnaires 	
Présentation du budget prévisionnel 2026 du CoReSS Bretagne actualisé	 <p>Budget Prévisionnel 2026 V4_03062026.xl</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poste de chargée de mission : coût annuel 50 000 € – budgété sur 8 mois en 2026 : 33 000 € – si recrutement en septembre 2026 : 4 mois, soit 17 000 €. • Base de données : aucun ajustement possible sur les logiciels Siloxane/Teamnet – facturation sur l'année complète – en 2027, économie prévue de 20 000 € (le contrat 2027 est déjà dénoncé). • Budget 2026 : équilibré, avec possibilité de surplus si le poste de chargée de mission n'est pourvu que 4 mois au lieu des 8 mois initialement prévus. • Ligne ORSB : demande auprès du réseau SELVH pour une participation à hauteur de 5 000 € – ce qui représente d'après l'ORS la quotité de temps consacré au retraitement des données SELVH qui ont été fournies sous format « brut » en 2025. • Être vigilant à une éventuelle augmentation des frais de gestion par le CHU. Cédric précise qu'apparemment limitée aux services liés aux activités cliniques. 	Cédric relance le SELVH pour une prise en charge d'une partie de la facture de l'ORSB
Présentation du budget prévisionnel des semaines de santé sexuelle 2026	<p>Présentation du budget par Hadija :</p> <p>Sur l'enveloppe totale de 24 000 €, 16 000 € ont déjà été budgétés.</p> <p>Hadija appuie les acteurs pour réduire et optimiser leurs dépenses.</p> <p>Le bureau est sollicité pour établir des critères quant à l'appui financier du CoreSS à des projets « semaines de santé sexuelle ». Hadija pourra s'y appuyer en cas de demandes excessives (au global ou pour des projets spécifiques).</p> <p>Hadija proposera ces critères à partir de son expérience, pour validation par le bureau (par mail si besoin d'aller vite).</p>	Hadija propose des critères au bureau.
Recrutement du poste d'animation territoriale – méthodologie – grille de recueil des besoins	<p>Présentation du tableau de recueil des besoins selon le cahier des charges des missions du CoReSS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tableau présenté contient trop d'informations, ce qui ne permet pas de s'exprimer de manière suffisamment ouverte sur les attentes et les besoins. - Il est proposé d'envoyer au Bureau une grille de recueil, en identifiant les grandes missions du CoReSS, afin de laisser au Bureau un espace d'expression plus libre sur ses idées, les attentes, etc. - A partir des éléments recueillis, il sera fait retour vers le bureau, pour un temps de travail sur ce thème (soit lors d'un bureau, soit avec une réunion spécifique) - Une fois la fiche de poste validée en Bureau : signature par le CHU (Direction /DIFSI (finance)/DRH), publication du poste, les entretiens de recrutement. Compte tenu des délais légaux (2 à 3 mois), une prise de fonction est idéalement envisagée pour septembre 2026. Cela suppose que la fiche de poste soit finalisée d'ici à fin avril. 	<p>Hadija transmet au Bureau par mail un tableau de recueil des besoins en rappelant uniquement les grandes missions</p> <p>En PJ : fiche de poste de la chargée de mission 2023 + plan d'action + fiche de poste d'animation territoriale d'un autre CoReSS</p>
Positionnement du PCESS suite réunion ARS	<p>Évolution envisagée pour les missions du PCESS - de Myriam B. (RLG)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est acté que l'ensemble des missions du Coress sont sous la responsabilité et la coordination du Coress. - PCESS : Animation territoriale pour le Coress dans le département d'Ille-et-Vilaine (35), notamment autour des semaines de santé sexuelle. - Participation à des missions régionales Coress (appui aux acteurs, participation aux groupes de travail, etc.). - Contribution à la communication régionale Coress (ex. : newsletter), et autre com en lien avec le CoReSS. Gestion de l'unité mobile (hors Coress). - Réalisation de missions internes au sein du RLG sur la prise en compte de la santé sexuelle (hors Coress). 	Mise en place au cours de 2026

	Les missions du PCESS font l'objet d'une convention entre le RLG et l'ARS.	
Mise à disposition de la PReP injectables : rôle du CoReSS ?	<ul style="list-style-type: none"> - La PrEP injectable est désormais remboursée en France et peut être prescrite par tout prescripteur. - Mettre en place un suivi des données concernant les publics recevant les injections, notamment pour la PrEP chez les femmes. - Coût de l'injection : 1 300 €, avec une administration tous les deux mois (un mois d'intervalle entre les deux premières injections), auquel s'ajoutent les coûts liés aux dépistages et à l'administration par les soignants. - Au nom du Coress, une négociation avec la CPAM est envisagée, en particulier pour les publics n'ayant pas d'assurance maladie. - Finalisation en cours d'un document papier avec la Direction générale de la santé, ainsi que d'une application Web, destiné à accompagner la prescription et à faciliter les parcours de soin ; publication prévue en début de semaine prochaine. <p>Élaborer par le Coress PACA : rôle dans l'aide au déploiement de la PReP injectable :</p>  <p>Fiche_Parcours_Cab oPrEP_CoReSS_V3.docx</p>	François se propose d'aller à la CPAM en tant que vice-président du Coress
Présentation du logo CoReSS Bretagne		Validé au bureau précédent
Questions Diverses	RAS	

PROCHAINE REUNION : Bureau le jeudi 23 avril 2026 – en visioconférence

Prise de note : Myriam Le Bot /Cédric Arvieux / Hadija Chanvril